

Inauguration du nouveau pôle social départemental

Clichy - Mardi 23 avril 2024

Discours de Georges Siffredi

Président du Département des Hauts-de-Seine

Monsieur le Sénateur, cher Roger,
Madame la Vice-présidente en charge des solidarités, chère Armelle,
Monsieur le Maire de Clichy, cher Rémi,
Madame la Maire de Levallois-Perret, chère Agnès,
Madame la sous-préfète,
Mesdames et Messieurs les élus,
Madame la Chef du service des solidarités territoriales,
Mesdames et Messieurs les agents départementaux,
Mesdames et Messieurs,

L'inauguration de notre pôle social départemental, à Clichy, le démontre une nouvelle fois : proximité et accompagnement global sont les maîtres-mots de notre politique des solidarités.

Avec ce nouvel équipement, le Département regroupe, en un seul et même lieu, l'ensemble de son offre sociale et médico-sociale, afin que chaque Clichois et chaque Levalloisien bénéficie de nos services et de l'aide « sur-mesure » que nous déployons, en prenant en compte l'intégralité des difficultés auxquelles nos concitoyens peuvent être confrontés.

Cette organisation novatrice sert une conviction profonde, renforcée par la solide expérience de nos équipes des solidarités : c'est en assurant cet accompagnement global que nous pouvons limiter les ruptures de parcours, apporter une solution plus large que la seule attribution d'une allocation, et donc garantir l'effectivité de l'accès aux droits pour tous les Haut-séquanais.

Cette logique se traduit très concrètement dans l'aménagement de ce pôle : dès le rez-de-chaussée, les usagers sont d'abord orientés vers une unité d'accueil pour pré-instruire leurs situations et être accompagnés dans leurs démarches en ligne. Se trouve ensuite l'unité d'évaluation, dont la mission est de déceler toutes les fragilités pour proposer un parcours d'accompagnement complet et adapté, qui peut être suivi dans la durée, pour que notre soutien s'inscrive dans le temps long lorsque cela est nécessaire. Le tout dans le cadre accueillant de cet immeuble « Link-it », pour lequel le Département a investi plus de 17 millions d'euros, afin de garantir de bonnes conditions tant aux usagers qu'aux professionnels qui y interviennent, et qui semble obtenir pleine satisfaction si j'en crois ce que vous avez pu me dire à l'instant, lors de notre visite des locaux.

Seul le prononcé fait foi

Vous avez la mission, Mesdames et Messieurs les agents départementaux, d'établir cette réponse globale que nous pouvons apporter aux usagers altois. Cette organisation, en transversalité, vous permet, que vous soyez puéricultrices, auxiliaires de puériculture, secrétaires, médecins, sages-femmes, éducateurs de jeunes enfants, assistants sociaux, conseillers en économie sociale, psychologues, assistants administratifs ou gestionnaires d'offres de service, de faire valoir vos compétences professionnelles et vos expériences propres, sans conduire nullement à remettre en question les spécificités de vos professions. C'est même, au contraire, en s'appuyant sur la diversité de vos qualifications, de vos savoir-faire et de vos connaissances, en favorisant le partage d'informations et les suivis de qualité que nous produisons l'accompagnement social efficace que nos concitoyens sont en droit d'attendre. J'insiste sur ce point car, à ses débuts, la nouvelle organisation des services des solidarités territoriales a pu éveiller une certaine crainte. Or, les métiers que vous exercez ne sont pas interchangeables, et c'est précisément en organisant la complémentarité de vos interventions que nous apportons la bonne solution au bon moment à ceux qui en ont besoin.

Voilà pourquoi nous continuons d'ailleurs de recruter, afin de renforcer nos services des solidarités territoriales, et donc les compétences sur lesquelles nous pouvons nous appuyer. Comme l'ensemble des collectivités, nous sommes certes confrontés à des difficultés pour pourvoir tous les postes dont nous avons besoin – et j'ai bien conscience que ce SST ne fait pas exception. Mais les mesures de revalorisation salariale que nous mettons en œuvre, associées aux mesures d'organisation du travail et d'accompagnement des pratiques professionnelles comme la création de temps d'échanges collectifs, ont permis à notre collectivité d'être de nouveau attractive, comme en témoignent les 194 recrutements opérés en 2023 au sein de la direction des solidarités territoriales, qui se poursuivront cette année encore.

Parce que notre pôle social s'adresse aux publics prioritaires du Département, sa localisation a été choisie avec soins, pour s'assurer qu'il soit facile d'accès, à proximité des transports en commun et dans une rue particulièrement identifiée par les habitants, afin d'en faire un point d'entrée majeur vers nos dispositifs de solidarités.

Mais si cette nouvelle adresse départementale est le point central du service des solidarités territoriales couvrant Clichy et Levallois, elle n'en est pas pour autant notre seule et unique implantation. Elle s'inscrit en effet dans un maillage de proximité, à travers nos nombreuses antennes et notre coopération avec les différents services et acteurs locaux des solidarités.

Ainsi, le centre de PMI et de santé sexuelle de Levallois, dans lequel évoluent 14 de nos agents, va être prochainement rénové, afin de devenir une véritable annexe de notre pôle social. Il pourra donc proposer la même offre de services, au plus près du terrain, tout en continuant de développer ses propres actions, à l'image du groupe de parole pour les victimes de violences conjugales initié au début du mois de mars. De même, les équipes de notre pôle social continueront de travailler avec le centre de PMI et de santé sexuelle conventionné à Clichy.

En complément de ces structures départementales permanentes, nous avons également mis en place la « caravane solidaire », service de solidarité territoriale itinérant qui sillonnera cette année encore les communes des Hauts-de-Seine, comme elle l'a fait à Clichy en juillet et août derniers. Dans une véritable logique « d'aller vers », nos agents vont à la rencontre des personnes les plus démunies et les plus malmenées par la vie, avec nos partenaires de l'Agence régionale de santé, des caisses d'allocation familiale et de l'assurance maladie ainsi que de la MDPH. Travailleurs sociaux, protection maternelle et infantile, conseillers insertion / emploi : tous sont mobilisés pour que les solutions adéquates soient apportées à chacun.

C'est cette même volonté qui guide nos actions « hors-les-murs », notamment dans le cadre de notre partenariat avec les Villes. Je pense aux permanences effectuées dans les deux centres sociaux de Clichy. Je pense aussi à la présence d'un gestionnaire d'offres de service, de manière régulière, à l'Espace permanence de Levallois-Perret. Cette organisation renforce, de manière très concrète, les liens qui unissent sur de très nombreuses politiques publiques les communes et le Département et que nous nous attachons à entretenir ensemble, cher Rémi, chère Agnès. Elle assure aussi la pleine complémentarité entre les dispositifs d'accompagnement que nous proposons respectivement, afin de mieux détecter les publics fragiles et de mieux les orienter pour éviter toute rupture de parcours, dans cette logique d'accompagnement global que nous promovons.

Au-delà des Villes, notre service des solidarités territoriales a su nouer, toujours dans le même objectif, une solide relation de travail avec Pôle emploi – désormais France Travail – et l'Espace Insertion, afin d'accompagner au mieux les bénéficiaires du RSA sur le chemin de l'insertion. Alors que notre Département vient d'être retenu pour l'expérimentation de la réforme du RSA, nous allons pouvoir capitaliser sur cette belle expérience de coopération pour faciliter et accélérer l'accompagnement vers l'emploi.

L'ensemble de ces dispositifs est complété par les actions de l'Institut des Hauts-de-Seine, dont les équipes sont fortement présentes à Clichy et Levallois. C'est ainsi que 160 seniors levalloisiens et 220 clicheois ont bénéficié des différentes campagnes de l'Institut pour rompre l'isolement auxquels les plus âgés sont parfois confrontés, notamment lors des vacances scolaires, tandis que 200 seniors actifs de Clichy ont pu bénéficier du Forum Juvenior, programme social et médical de prévention en santé pour retarder la perte d'autonomie. Par ailleurs, l'Institut a ouvert, depuis 2017, l'une de ses Ecoles françaises des Femmes à Clichy, qui a déjà vu étudier 467 apprenantes pour les accompagner sur les chemins de l'intégration et de la réussite.

Cette complémentarité entre l'accompagnement global et la proximité, entre le pôle social et des dispositifs encore plus proches du terrain, entre les services départementaux et les nombreux acteurs du champ social et médico-social est, je le crois, le meilleur moyen pour faire reculer la précarité et l'exclusion sur notre territoire, en rendant nos actions plus efficaces.

C'est pourquoi nous avons engagé la refonte de la carte de nos services des solidarités territoriales, afin de faire correspondre au mieux nos implantations départementales aux bassins de vie des Hauts-de-Seine. Nous allons ainsi renforcer notre maillage de proximité en passant à terme de 13 à 14 SST et en ouvrant progressivement six PMI supplémentaires. L'objectif est clair et affiché : garantir cet accompagnement global à tous les Hauts-de-Seinois, en veillant à ce qu'un pôle social soit accessible à moins de 20 minutes en transports en commun et, quand ce n'est pas le cas, qu'une antenne soit présente à moins de 15 minutes.

En renforçant en parallèle les dispositifs hors-les-murs que j'évoquais il y a un instant, en démultipliant les partenariats engagés dans ce SST sur l'ensemble des Hauts-de-Seine, notre Département se dote de tous les moyens pour remplir pleinement sa mission de chef de file dans le domaine des solidarités.

Le budget que nous y consacrons témoigne du volontarisme qui nous anime, puisqu'il atteint près d'un milliard d'euros cette année. Ce montant, conséquent et en hausse continue, représente plus de 60 % de nos dépenses réelles de fonctionnement, sans compter les 8 millions d'euros d'investissement qui nous permettent de continuer à créer des équipements innovants comme ce pôle social.

Mais comme j'ai eu l'occasion de le dire à plusieurs reprises, la conception que je me fais des solidarités ne saurait se limiter aux seuls dispositifs d'accompagnement et d'action sociale que nous mettons en œuvre à travers nos SST. Les solidarités couvrent, à mon sens, un champ beaucoup plus vaste, et irriguent les politiques publiques que nous déployons dans de nombreux domaines, notamment en matière d'éducation ou de démocratisation du sport et de la culture, à l'image des participations des élèves des collèges Saint-Justin de Levallois et Vincent Van Gogh de Clichy au Prix Chateaubriand des collégiens ; autant d'actions qui garantissent, dans les faits, le renforcement du lien social, l'égalité des chances et la réussite de chacun.

Nous en avons encore un bel exemple ce matin, avec le dispositif « Un mois, une œuvre », qui a pris ses quartiers dans ce pôle social à travers l'œuvre de Romain Kronenberg. Ce programme culturel, qui vise à partager avec le plus grand nombre des œuvres du Fonds départemental d'art contemporain en les exposant dans des lieux qui ne sont pas habituellement dédiés à l'art, sera aussi l'occasion d'une balade urbaine dans la Ville et d'ateliers de créations autour des photos de paysages, permettant à notre pôle social de contribuer au bien-être des usagers sous toutes ses formes.

Vous le voyez, le pôle social départemental de Clichy est un nouveau témoignage de cet écosystème des solidarités que notre Département déploie. A l'image de tous nos pôles sociaux, cet équipement fédérateur déploie une action efficace, au plus près du terrain, afin que nos équipes, que je remercie chaleureusement pour leur professionnalisme et leur engagement, continuent de se mobiliser pour que les Hauts-de-Seine offrent un cadre de vie propice au bien-être et à l'épanouissement de chacun.



www.hauts-de-seine.fr

